

exportateurs avaient accepté son offre de \$2 le boisseau. Si je comprends bien, les États-Unis refusaient d'accepter moins de \$2.05 et l'Angleterre ne voulait pas offrir plus de \$2 le boisseau. Quant au Canada, il lui a fallu décider s'il voulait un accord avec les États-Unis ou un accord avec l'Angleterre: il nous a fallu choisir et je crois que nous avons pris une sage décision. Cependant, si on peut reprocher à l'Angleterre d'avoir trop insisté sur l'écart de 5c., on peut adresser le même reproche aux États-Unis. Je doute qu'on puisse critiquer plus l'Angleterre que les États-Unis car, somme toute, les deux pays ont marchandé pour obtenir le même avantage financier, soit 5c. de plus ou de moins le boisseau.

L'autre jour, quand j'ai cité des chiffres au sujet des excédents de blé dans le monde et des reports possibles, le ministre du Commerce a dit que mes données statistiques étaient fausses. Je les ai vérifiées et je les crois entièrement justes, car j'ai une grande confiance dans le Bureau fédéral de la statistique. Les chiffres que j'ai cités étaient publiés dans le bulletin de mars sur le blé, émanant du Bureau fédéral de la statistique. Ces données indiquaient que les exportations et les reports des quatre principaux pays exportateurs seraient d'environ 1,468 millions de boisseaux à la fin de leur campagne agricole respective. J'en ai déduit que l'excédent global ou la quantité globale disponible pour exportation et report à la fin de notre campagne agricole, le 31 juillet, à l'égard de ces quatre principaux pays exportateurs, seraient d'environ 1,200 millions de boisseaux. Depuis, j'ai examiné de nouveau les données statistiques et je suis convaincu que mon estimation se révélera passablement exacte. J'ai estimé que les reports au Canada seront probablement d'environ 330 millions de boisseaux le 31 juillet. Le ministre hoche la tête. Eh! bien, l'an dernier, le report était d'environ 200 millions de boisseaux et, compte tenu de l'abondante récolte de l'an dernier, si le report n'est que de 130 millions de boisseaux de plus le 31 juillet, nous pourrions nous compter assez heureux. Ces estimations supposent que nous vendrons sur les marchés d'exportation du monde autant de blé que nous en avons vendu au cours de notre meilleure année, qui a été l'année écoulée.

J'aurais pu citer d'autres publications, comme le *Foreign Agriculture Circular* du 19 mars 1953, du département de l'agriculture des États-Unis. Après avoir dit que les céréales secondaires, c'est-à-dire l'avoine, l'orge et les approvisionnements courants du monde, se trouvaient en très grande quantité, la publication ajoute à propos du blé:

Des approvisionnements plus considérables en blé ont le plus contribué à l'augmentation par

[M. Argue.]

rapport au 1^{er} janvier 1952, bien que le maïs ait aussi été en quantités sensiblement plus fortes. Les approvisionnements dans les quatre pays exportateurs étaient estimés au total à 2,243 millions de boisseaux, soit une augmentation de 575 millions de boisseaux ou du tiers environ par rapport aux approvisionnements d'un an auparavant. D'après les estimations courantes, les quantités de blé disponibles pour l'exportation ou un report sur les approvisionnements courants dans ces pays s'établissent à environ 1,585 millions de boisseaux.

Ces chiffres indiquent l'existence dans les pays de l'Amérique du Nord en particulier d'un excédent considérable de blé. J'ai eu recours à cette statistique, non seulement au Parlement, mais encore en dehors de celui-ci, pour convaincre certaines personnes, qui doutaient de la nécessité d'un accord international sur le blé, de l'existence d'approvisionnements considérables dans les pays exportateurs dans le monde aujourd'hui et de l'urgence d'un accord sur le blé, même si le prix maximum est inférieur à celui que certains espéraient.

Tel que je comprends l'accord, il est ainsi fait que la Grande-Bretagne peut y adhérer n'importe quand, même après son entrée en vigueur. Si elle présente une requête, approuvée ensuite par le Conseil international du blé, elle peut y adhérer dans un an. Il va de soi que je ne connais nullement le sentiment du gouvernement britannique, mais si l'on pouvait faire quelque chose pour rétablir l'équilibre de la balance des règlements de la Grande-Bretagne vis-à-vis des pays de la zone du dollar, si l'on pouvait aussi, d'une façon ou d'une autre, combler l'écart de 386 millions de dollars entre la quantité de marchandises que nous a achetée la Grande-Bretagne et celle que nous lui avons vendue, il me semble que son adhésion reste toujours possible, étant donné cette amélioration de sa situation du point de vue dollar. Je souhaite qu'on puisse prendre des mesures pour augmenter nos achats de marchandises britanniques afin de soulager chez elle la pénurie de dollars canadiens ou américains. Régler ce problème, ce serait peut-être une façon d'obtenir son adhésion à l'accord.

Il peut y avoir un accord intéressant près de 600 millions de boisseaux de blé par année, accord qui assure au Canada un marché pour 250 millions de boisseaux; prix minimum, \$1.55 le boisseau, maximum, \$2.05. Si nous pouvons conclure ce genre d'accord et si le gouvernement canadien voit à ce que les frais de production des cultivateurs ne se remettent pas encore une fois à monter en flèche, j'ai l'impression que dans trois ans les producteurs de blé du Canada conviendront que l'accord a été à leur avantage.

M. Robert Fair (Battle-River): Monsieur l'Orateur, quoique le nouvel accord international sur le blé ait été signé, j'estime qu'il